

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Pourim



Au Puits de La Paracha

Parachat Zakhor - Pourim

Parachat Zakhor : les propriétés extraordinaires de ce Chabbat, et en particulier celle de favoriser la venue d'un enfant

Ce Chabbat se distingue par la Mitsva propre à ce jour qui consiste à effacer le nom et le souvenir d'Amalek en acceptant sur soi le joug de la Torah et l'accomplissement des Mitsvot. Le Beth Aharon (Pourim §67) écrit à ce sujet : « **Tout ce que chaque juif fait, doit être accompli avec l'intention d'effacer le souvenir d'Amalek, et lorsqu'il veillera à cela, je suis certain que, très rapidement, il verra ses épreuves se résoudre.** »

Rabbi Tsadok de Lublin écrit, pour sa part, dans son Divré Sofrim (§29) : « (...) **c'est alors le temps le plus propice pour agir avec sainteté, au profit de la descendance de Yaakov, pour que puissent naître des garçons vivants et qui se maintiennent en bonne santé durant toute leur existence. Il m'a été transmis que, lors de la lecture de la Parachat Zakhor, au moment où l'on proclame à l'encontre d'Amalek : "תמחה"** (« efface »), **une profusion de fertilité est suscitée d'office, en contrepartie, du côté de la sainteté.** » Cela peut s'expliquer à l'aide de l'enseignement de la Guemara (Meguila 6a) sur le verset de Yé'hézekiel (26,2) : « *Je comblerai la ruine* » : « Si celle-ci est pleine, celle-ci sera détruite, et si c'est l'autre qui est pleine, c'est celle-ci qui sera détruite. » Cela signifie qu'il ne peut se produire que Yaakov et Essav soient, tous les deux, ensemble, au sommet de la réussite ; lorsque l'un monte, c'est que forcément l'autre descend. C'est pourquoi, lorsque l'on mentionne l'effacement d'Amalek pendant ce Chabbat, et que l'on demande de diminuer et d'éradiquer complètement son souvenir, il en découle nécessairement que la descendance de Yaakov se multiplie en nombre, et que tous méritent de donner naissance à des garçons

assidus dans l'étude de la Torah et dans l'accomplissement des Mitsvot.

« Par la parole du Roi » : les merveilles de la Providence individuelle dans l'histoire de la Meguila

Il est écrit au début de la Meguila : « *Lorsque le roi A'hachvéroch se fut établi sur son trône royal, à Suse la capitale, la troisième année de son règne, il donna un festin.* » (1, 2-3) Le Gaon de Vilna rapporte, dans son commentaire de la Meguila, les paroles du Targoum Chéni selon lesquelles Chelomo Hamélekh possédait un trône à l'instar du Trône Céleste. Lorsque Pharaon et Nabukodonosor voulurent s'y asseoir, ils reçurent un châtiment corporel (d'où le fait que Pharaon fut surnommé Nékho, "l'estropié", car lorsqu'il voulut monter sur ce trône, l'une des formes de lion qui y était gravée le mordit et il se retrouva alors boiteux pour le restant de ses jours). Lorsque A'hachvéroch devint roi, brûla en lui le désir de s'asseoir sur un tel trône, mais il fut, en même temps, saisi de crainte à l'idée d'être puni comme ses prédécesseurs. Que fit-il ? Il se mit à la recherche d'artisans capables de lui en construire un semblable, et il n'en trouva que dans la ville de Suse ; c'étaient les seuls qui seraient en mesure de s'atteler à une tâche aussi difficile. De fait, ils construisirent le trône tant convoité durant trois années. Lorsqu'ils eurent terminé, ils ne parvinrent pas à le déplacer pour le ramener chez le roi, et on fut obligé de le laisser à Suse. Le roi y fixa donc son lieu de résidence et Suse devint alors la capitale de son royaume (puisque'il convient au roi de ne résider que dans la capitale). C'est ce qui est écrit : « *Lorsque le roi A'hachvéroch se fut établi sur son trône royal, à Suse la capitale ; la troisième année de son règne* », car c'est à ce moment que cette ville devint la capitale. Et tout cela parce qu' : « *Il y avait un homme juif, à Suse la capitale, du nom de Mordékhaï* », et comme on voulait



(dans le Ciel, n.d.t) élever son rang dans le royaume, afin qu'il siège à la porte du palais, toute la maison royale se déplaça ainsi à Suse, la ville de Mordékhaï.

Si l'on y réfléchit, cette histoire peut sembler très étonnante : pourquoi toutes ces tribulations ? N'était-il pas plus logique, pour parvenir à ce but, que Mordékhaï déménage vers la capitale existante ?

La réponse est que même ce désagrément, le Saint-Béni-Soit-Il désirait l'éviter à Mordékhaï ! C'est pour cela qu'il suscita chez A'hachvéroch le désir de se faire construire un trône à l'image de celui de Chelomo Hamélekh et que, faute d'artisans suffisamment expérimentés, ce dernier fut contraint de le bâtir à Suse, pour découvrir finalement... qu'il était impossible de déplacer un trône aussi imposant, et que Suse fut ainsi transformée en capitale du royaume ! Et tout cela afin qu'un seul juif ne soit pas tourmenté par le déménagement d'une ville à l'autre et par les désagréments du voyage ! Il en ressort que le monde entier n'a été créé que pour le peuple d'Israël, et est dirigé selon une providence minutieuse et calculée dans les moindres détails, en vue de prodiguer des bienfaits au peuple juif. Et chacun peut également en retirer une leçon personnelle : lorsque l'on sera contraint de s'exiler d'un endroit à un autre, loin de s'en irriter, on devra penser que cela a fait assurément l'objet d'un grand "calcul" céleste, en considérant combien le Saint-Béni-Soit-Il a bouleversé le cours des événements afin d'éviter l'indisposition d'un déménagement à Mordékhaï.

Les célèbres paroles du Rambam (dans l'introduction à son commentaire des Michnayot) sont connues : il se pourrait qu'un jour, le Saint-Béni-Soit-Il mette dans l'esprit de quelqu'un l'idée de construire un véritable chef-d'œuvre de palais, "il se pourrait alors que ce magnifique palais soit, en fait, destiné à un homme attaché à D. à la seule fin qu'il vienne, une fois dans l'avenir, s'abriter à l'ombre de l'un de ses murs et échapper ainsi

à la mort". Plusieurs années auparavant, le Saint-Béni-Soit-Il aurait ainsi préparé la délivrance de cet homme.

On retrouve une autre manifestation de cette même providence Divine à propos du passage : « Cette nuit-là, comme le sommeil fuyait le roi, il ordonna d'apporter le recueil des annales relatant les événements passés (...) "Quel honneur, demanda le roi, et quelle dignité a-t-on décerné à Mordékhaï pour cela ?" (...) "Qui est-ce qui est dans la cour ?" » (6, 1-4) Et, au même instant précisément : « Hamane vint dans la cour de la maison royale. » Le roi ordonna qu'on le fasse venir, « Hamane vint, et le roi lui dit : "Que doit-on faire à un homme que le roi désire honorer ?" », ce à quoi il donna la réponse qu'il donna. Ce fut alors le début du miracle et ce fut à partir de ce moment-là que la délivrance commença.

Imaginons qu'Hamane eut anticipé son arrivée ne fût-ce que de quelques instants. Il aurait alors entendu par la fenêtre la question du roi : « Quel honneur et quelle dignité a-t-on décerné à Mordékhaï pour cela ? », et il est évident qu'il n'aurait jamais conseillé alors de revêtir "l'homme que le roi désire honorer" d'habits royaux, puisqu'il aurait compris que l'intention du roi était d'honorer son ennemi Mordékhaï.

A l'inverse, si Hamane s'était attardé seulement de quelques instants (notamment parce qu'il était tout à fait inconvenable de se présenter au roi en pleine nuit, ce qu'Hamane n'aurait jamais fait si sa haine pour Mordékhaï ne l'y avait pas poussé), il n'aurait jamais été présent dans la cour du roi au moment où ce dernier demanda : « Qui est-ce qui est dans la cour ? » Et il est logique de penser que l'on aurait alors appelé un des serviteurs présents. Le roi lui aurait alors demandé : « Que doit-on faire à un homme que le roi désire honorer ? » Et il aurait certainement répondu suivant ses propres concepts ("lui offrir un champ", ou autre...), et en admettant qu'il lui donnât la même réponse qu'Hamane, il n'en serait toutefois pas résulté l'humiliation que subit ce dernier.



Mais le Maître de toutes les causes fit en sorte qu'Hamane arrivât exactement au moment voulu, afin de le précipiter de la cime la plus élevée jusque dans l'abîme le plus profond, et partant, de relever l'honneur d'Israël !

Le Malbim ajoute (2, 23) qu'en général, il est d'usage que les rois récompensent grassement et sur le champ ceux qui les ont sauvés de la mort. Or ici, rien ne fut fait pour Mordékhaï (hormis de consigner les faits dans les annales royales). Une telle chose n'aurait pu se produire, si ce n'est que la providence Divine mena les événements de telle sorte que fut conservé ce salaire pour les moments de détresse, afin de délivrer Mordékhaï et tous les Bné Israël avec lui. Si cette récompense lui avait été rétribuée en son temps, elle n'aurait pas pu être utilisée à ce moment-là !

La Guemara rapporte (Meguila 15b) : « Que pensa Esther en invitant Hamane ? Rabbi Chimone Ben Ménassia dit : (Esther pensa) : "Peut-être que le Très-Haut sentira et nous fera un miracle". Et Rachi d'expliquer : "Il sentira que je suis forcée de flatter ce mécréant (Hamane) et de bafouer mon honneur." » Cela est a priori incompréhensible : Esther ne trouva-t-elle aucun autre mérite afin de susciter la miséricorde Divine pour annuler le décret et entraîner un miracle que cet argument ? Et en admettant qu'il n'existât aucun autre mérite, que pouvait apporter de plus cette raison apparemment dérisoire ? La réponse est qu'Hachem est un « *D. fidèle sans tromperie car tous Ses sentiers sont justice* » et, du Ciel, **on n'inflige comme épreuve à une personne que ce qui lui revient selon un calcul très précis au millimètre près.** C'est pourquoi Esther pensa : « Peut-être que la souffrance de devoir flatter Hamane et de voir mon honneur bafoué ne rentre pas dans le compte du décret d'extermination des juifs ; dès lors, si je la subis, le décret ne pourra se réaliser, même si la stricte justice exigerait qu'il s'applique dans toute sa rigueur *ח"ו*. Car telle est la conduite d'Hachem : **on n'inflige pas davantage à quelqu'un**

que ce qui a été décrété pour lui, ne fût-ce que la moindre peine.

Cela est également rapporté dans un Midrach (Béréchit Rabba 100, 6) : les deuxièmes missives dans lesquelles était stipulé que le roi A'hachvéroch permettait aux juifs de se rassembler et de se défendre contre leurs ennemis, furent écrites et envoyées « *le troisième mois qui est le mois de Sivan, le vingt-trois du mois* » (alors que le décret avait déjà été annulé depuis le 16 Nissan). Il s'écoula donc 70 jours entre l'écriture des premières missives (de Hamane), le 13 Nissan, et celle des deuxièmes. Pendant tout ce temps, les ennemis des juifs étaient encore dans la joie (à l'idée d'anéantir tous les juifs *ו"ו*, n.d.t). Nos Sages expliquent que ces 70 jours leur furent accordés en échange des 70 jours pendant lesquels les Goyim firent honneur à Yaakov Avinou après sa mort (Béréchit 50, 3). **On constate donc bien que chaque instant d'épreuves subi par Israël fut soigneusement compté et calculé dans le Ciel !**

« Formule ta demande et elle te sera accordée » : en ce jour, Hachem exauce toutes les requêtes

Le jour de Pourim, chaque juif, même le plus simple, reçoit la même force que le Tsadik de la génération. Le Chem Mi Chemouël (Pourim 5677) l'apprend du verset : « *Au matin, dis au roi qu'on y pende Mordékhaï.* » (Esther 5, 14). A priori, cette déclaration est étonnante : comment Zérech conseilla-t-elle à Hamane : « *Au matin, dis au roi* » sous la forme d'un ordre, alors que cela représente une impudence sans pareille de dire au roi ce qu'il doit faire ? Elle aurait dû lui conseiller : "Demande au roi." Cela est d'autant plus étonnant qu'en pratique, Hamane se conforma à son conseil, comme il est dit : « *Et Hamane se rendit au palais royal pour dire au roi de pendre Hamane sur la potence.* » (6, 4)

C'est qu'en vérité, à ce moment-là, Hamane était plus grand qu'A'hachvéroch comme la Guemara l'enseigne explicitement (Meguila 15a) : « Hamane s'éleva au-dessus d'A'hachvéroch » et également le Midrach



(Yalkout Chimoni Esther 1053) à propos du verset : « *Il plaça son trône au-dessus de celui de tous les princes qui étaient avec lui* » : il se fit une estrade plus haute (que celle d'A'hachvéroch), et il fut ainsi placé au-dessus de tous les princes qui étaient avec lui. De ce fait, il fut en mesure d'ordonner au roi de pendre Mordékhaï.

Ce fut pour cette raison que lorsque : « *Tout se renversa et que les juifs eurent la main haute sur leurs ennemis* », et que, de plus : « *La maison d'Hamane fut donnée à Esther* », ce même pouvoir fut conféré à chaque juif. De même que ce mécréant n'était pas tenu de demander au roi mais pouvait lui dire d'accomplir sa volonté, chacun est, en ce jour, en mesure de dire au Saint-Béni-Soit-Il quoi faire (si l'on peut dire) sous forme de commandement (à l'instar de ce qui est enseigné au sujet des Tsadikim : "Le Tsadik décrète et le Saint-Béni-Soit-Il accomplit"), et en particulier de l'aider à "pendre le Hamane" qui est dans son cœur et à effacer son nom (ce qui inclut le mauvais penchant qui l'empêche de servir Hachem, ou les épreuves et les souffrances qui le perturbent dans ce service). Il existe une **condition toutefois** : **cette demande doit être sincèrement exprimée, de tout cœur, et pas seulement du bout des lèvres mais avec le même désir brûlant qui animait Hamane de pendre Mordékhaï. Il est alors certain que sa requête portera ses fruits. C'est à ce sujet que les Anciens avaient coutume de dire qu'à Pourim, chaque juif est en mesure d'être délivré et d'être béni.**

Le Tour (§693) rapporte, au nom de Rav Amram : « Deux Yéchivot avaient coutume de dire les Ta'hanounim à Pourim, parce que **c'est un jour de miracles, où les juifs furent délivrés et où nous devons donc demander à être délivrés comme ils le furent jadis.** » Dès lors, même si nous n'avons pas cette coutume aujourd'hui (comme le Tour lui-même le rapporte en conclusion), sachons néanmoins qu'il s'agit d'un jour de miracles et de délivrance au cours duquel nous avons le pouvoir de réveiller la miséricorde Divine et "d'être délivrés comme ils le furent jadis".

Profitions donc de ce temps propice afin de nous épancher en prières devant le Roi des rois et de le supplier d'exaucer, dans Sa miséricorde, tous les désirs de notre cœur. Le Imré Noam de Djikov (Pourim, 13) déclare à ce sujet : « **Les jours de Pourim sont la cause d'un débordement de miséricorde et de proximité Divines.** »

Rabbi Mordékhaï de Nadvorna mit un jour ses enfants en garde en leur disant qu'une Synagogue où l'on n'achevait pas tout le livre des Psaumes le jour de Pourim, n'était pas digne d'être appelée Synagogue de Nadvorna. Car Pourim est un moment de miséricorde et, grâce à la lecture des Psaumes, on pouvait ouvrir toutes les portes du Ciel. Et si, comme l'écrit le Beth Aharon, tous les jours de l'année, un homme peut échapper à toutes ses épreuves grâce à la lecture des Psaumes, à plus forte raison en ce jour si élevé et si propice peut-il sortir des ténèbres, jouir enfin de la lumière, changer son mauvais Mazal en bien, et briser la muraille de fer qui le sépare de son Père Céleste.

J'ai moi-même été témoin, que jadis, la nuit de Pourim, dans la Synagogue des Hassidim de Belze à Bné-Brak, remplie aussi bien de personnes âgées que de jeunes, chacun s'adonnait à de saintes occupations, les uns à la lecture de Psaumes avec une dévotion toute particulière, les autres à l'étude assidue de la Torah. Une fois, il arriva qu'un groupe de jeunes Ba'hourim, assis dans un coin, s'entretenne de choses vaines et futiles. Soudain, le chef du groupe (un Ba'hour de bonne famille, âgé, qui n'avait pas encore trouvé l'âme-sœur, à l'inverse de tous ses frères déjà mariés) se leva et proposa à tous ses camarades : « **Récitons ensemble des Psaumes et prions Hachem en ce jour si élevé !** » Tous obtempérèrent sur le champ, et lui-même poursuivit cette lecture jusqu'à l'aube. De manière tout à fait extraordinaire, immédiatement après Pourim, ce Ba'hour changea de conduite et son Mazal changea également en bien puisqu'il se fiança avec une jeune fille de très bonne famille. Ce fut un Chidoukh auquel il n'aurait jamais rêvé.



Il fonda alors une merveilleuse famille et mérita une descendance bénie !

Le Pélé Yoèts, pour sa part, rapporte qu'en ce jour, même la prière d'un particulier est exaucée par le Saint-Béni-Soit-Il. La preuve en est qu'il est écrit (Esther 9, 25) : « *Quand elle (Esther) vint devant le Roi, il (A'hachvéroch) donna l'ordre écrit que le mauvais dessein qu'Hamane avait conçu contre les juifs retombe sur sa tête (...).* » Ce qui prouve bien que, même dans un tel cas (où Esther était seule devant le Roi des rois, n.d.t), sa prière fut acceptée.

Dans son livre "Ségoulat Israël", l'auteur rapporte les paroles qui suivent : « Il m'a été transmis par un Grand de la génération qu'il existe une recette miraculeuse à Pourim, qui consiste à se lever de bonne heure le matin, et à multiplier alors les prières et les requêtes sur chaque chose - les enfants, la subsistance, et autre... - pour nous-mêmes et pour tous nos proches, parce que ce jour est propice. Tous les mondes sont dans l'allégresse et disposés à agréer les prières. C'est à ce sujet que l'on dit כל הפושט יד נותנים לו "à Pourim) on donne à tout celui qui tend la main". Cette tradition est également rapportée au nom du Baal Chem Tov.

L'histoire qui suit m'a été rapportée par son protagoniste :

Celui-ci, habitant les Etats-Unis, raconte que l'hiver dernier, sa fille se mit brusquement à ressentir de fortes douleurs au ventre. Lui et son épouse l'emmenèrent consulter plusieurs médecins. Chacun donna son avis, avec un point commun : cela ne servit à rien ! A l'approche de Pourim, ils se tournèrent vers un spécialiste qui, après lui avoir fait une prise de sang, déclara qu'il lui manquait une substance dans celui-ci. A ces mots, les parents se mirent à craindre le pire, mais le médecin leur annonça que leur fille était probablement atteinte du Tsiliak (maladie qui entraîne que les intestins ne peuvent digérer le gluten présent dans les céréales). Cela signifiait qu'il lui était, pour toujours, interdit de manger la moindre des cinq céréales. Ne voulant pas donner cependant un diagnostic définitif, il

les dirigea vers un grand professeur, habitant le quartier de Manhattan à New-York, connu pour être LE grand spécialiste dans ce domaine, et un rendez-vous fut fixé pour le cours du mois d'Iyar.

La mère de l'enfant, ayant été particulièrement peinée par cette mauvaise nouvelle, se leva le jour de Pourim avant l'aube et, s'armant de courage, récita tout le livre des Psaumes pour la guérison de sa fille.

A l'approche du rendez-vous, les parents reçurent un appel du cabinet du professeur comportant plusieurs directives et, entre autres, qu'étant donné l'épidémie du Corona, seul un des deux parents serait autorisé à accompagner leur fille. Cette annonce les plongea dans le doute (pour diverses raisons, ils comprirent qu'ils devaient être tous deux présents). Soudain, ils prirent conscience que depuis Pourim, ce qui faisait déjà longtemps, leur fille ne s'était pas plainte davantage du ventre. Ils contactèrent le spécialiste qui les avaient envoyés chez le professeur de Manhattan afin de lui demander conseil. Ce dernier avoua avoir oublié le cas, et consulta donc à nouveau le dossier.

« Je ne sais pas de quoi vous parlez, leur dit-il avec surprise, je suis en train de vérifier les résultats de la prise de sang : ils sont parfaits et ne montrent aucun signe d'une quelconque carence. Si elle se sent bien, qu'elle continue comme ça en bonne santé ! »

Le père conclut son récit en disant avec émotion :

« Pourtant, il s'agissait du même compte-rendu à partir duquel ce médecin nous avait envoyés chez le professeur (et il nous l'avait alors transmis afin de nous en informer), et lui-même nous affirmait à présent que tout était en ordre. Je ne suis pas dans les secrets du Ciel mais sans aucun doute, les psaumes récités à Pourim ont remis de l'ordre En-Haut ! »

De ce fait, on s'armera de courage et on s'efforcera d'exploiter du mieux possible ce



temps pour la prière et les suppliques énoncées du fond du cœur devant le Roi du monde, comme les paroles enflammées que prononça une fois, le Beth Avraham lors d'un des festins de Pourim :

Il est écrit (Esther 8, 3) : וְהָבָה וְתַתְּנֵן לִּי (« Elle (Esther) pleura et (Litt.) "**fut une supplique**"

pour Lui »), et non pas seulement וְהָבָה וְתַתְּנֵן לִּי (« Elle pleura et Le supplia »), car Esther transforma tout son être et son essence en une prière pour être entièrement לִּי (à Lui, à Hachem). Et elle fit corps avec sa propre prière afin de se rapprocher du Saint-Béni-Soit-Il, parce que ce jour est un temps propice pour cela !

